

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 MARS 2012**

Délibération
n° 2012.03.058

Mobilité :
Recrutement d'un
chargé de mission et
outil de pilotage pour
le TCSP

LE VINGT NEUF MARS DEUX MILLE DOUZE à 18h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 mars 2012**

Secrétaire de séance : Brigitte BAPTISTE

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Serge BOUCQ, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Gérard DESAPHY, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERÉ, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Redwan LOUHMADI, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Philippe RICHARD, Frédéric SARDIN, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Yves BRION, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, André BONICHON à Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Jacky BONNET à Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY à François NEBOUT, Catherine DEBOEVERE à Robert JABOUILLE, Gérard DEZIER à Bertrand MAGNANON, Jean-Pierre GRAND à Jean PATIE, Françoise LAMANT à Djillali MERIOUA, Francis LAURENT à Jacques PERSYN, Catherine PEREZ à Dominique THUILLIER, Martine RIVOISY à Jacques NOBLE, Zahra SEMANE à Nicolas BALEYNAUD

Excusé(s) représenté(s) :

Catherine DESCHAMPS par Christophe CHOPINET, Christian RAPNOUIL par Serge BOUCQ, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Bernard CONTAMINE, Nadine GUILLET, Cyrille NICOLAS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2012**DELIBERATION
N° 2012.03.058**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur :

MOBILITE : RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION ET OUTIL DE PILOTAGE POUR LE TCSP

La communauté d'agglomération du GrandAngoulême s'est engagée dans des projets structurants d'aménagements et de mobilité, dans l'objectif de saisir l'opportunité de développement lié à la ligne à grande vitesse Sud-Europe Atlantique (LGV SEA).

Le principe de confier ces projets d'aménagement et de développement durable sur le territoire de la communauté d'agglomération, à une structure dédiée de type société publique locale (SPL) a été évoqué.

Afin de préparer rapidement le passage de cette structure en mode opérationnel et pour éviter des retards préjudiciables au calendrier global des opérations déjà très resserré, il est nécessaire de recruter un chef de projet ayant vocation pour préparer le démarrage de la SPL, élaborer le plan de charge de la structure et organiser le pilotage des opérations confiées à la SPL à sa création.

Il sera notamment chargé de :

- définir les orientations stratégiques de la future SPL et le budget prévisionnel,
- établir et suivre le calendrier général des étapes par opération précisant notamment les délais, enchaînements, dates et chemins critiques,
- établir et suivre un outil de pilotage des coûts, tenant compte des contraintes des différents partenaires financiers,
- préparer la gestion et le dimensionnement prévisionnel des emplois et compétences par projet selon les différentes phases prévues,
- élaborer et suivre un outil de reporting périodique auprès de la maîtrise d'ouvrage sur l'analyse des coûts, des délais et des risques,
- mettre au point des processus de gestion et de coordination des interfaces entre métiers, projets, chantiers,
- proposer un fonctionnement matériel et administratif de la structure (locaux, moyens internes, moyens externalisés, instances).

Une fois en ordre de marche, le conseil d'administration de la SPL désignera le directeur de la structure chargé de diriger la société.

La modification du tableau des effectifs est la suivante :

Direction / Service	Création	Nbre
Direction des politiques solidaires et de l'aménagement du territoire / transports – transport en commun en site propre (TCSP)	Chef de projet (catégorie A)	1

Les crédits nécessaires seront prévus au budget supplémentaire 2012, chapitre 012.

Vu l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 22 février 2012,

Vu l'avis favorable de la commission ressources humaines/systèmes d'information du 6 mars 2012,

Je vous propose :

D'APPROUVER, à compter du 1^{er} avril 2012, la création d'un poste de chef de projet ayant pour mission de préparer le démarrage et le passage en phase opérationnelle d'une SPL pour le projet de transports en communs en site propre,

D'AUTORISER le recrutement d'un agent non titulaire, le cas échéant, sur ce poste de chef de projet (grille indiciaire d'ingénieur ou d'attaché) dans le cas où aucun candidat fonctionnaire ne répondrait pas au profil de poste.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION : M. ELIE),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 02 avril 2012	<u>Affiché le :</u> 02 avril 2012